

LES CANADIENS FRANÇAIS

AUX ÉTATS-UNIS

PAR

GERMAIN MARTIN

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE DIJON



DIJON

IMPRIMERIE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, J. BERTHOUD, RUE BOSSUET

—
1904

E
184
C32 M37
1904

LES CANADIENS FRANÇAIS

AUX ÉTATS-UNIS

PAR

M. GERMAIN MARTIN

PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE DIJON

Il y a des peuples toujours prêts à s'admirer. Leurs travers nationaux ne sont, à les entendre, que les défauts de leurs qualités : ce sont des quasi-qualités nationales. La race anglo-saxonne, pleine de confiance en elle-même, ayant foi en sa supériorité, qu'elle ne saurait se contester, excelle dans son propre éloge. C'est un des traits de son caractère. L'Allemand glorifie sans cesse dans ses écrits, l'Allemand; l'Anglais célèbre sa race et l'Américain, lorsqu'il écrit ou parle de son pays, dépeint la situation de la Grande République, par un emploi répété du superlatif. On entend sortir de sa bouche, les qualificatifs « le plus grand », le « plus beau ». Chicago n'est-il pas le centre du monde...? Le soldat américain, depuis la guerre de Cuba, le meilleur soldat du monde ?

En France, on ne forme pas une société d'admiration mutuelle. Un de nos plus grands défauts consiste dans l'habitude que nous avons de nous critiquer. Aussi, lorsqu'un auteur étranger, envieux de notre bonne renommée internationale, veut nous jouer un mauvais tour, il recueille quelques extraits de nos journaux français et rassemble le tout sous ce titre : *Les Français peints par eux-mêmes* ; nous devenons alors de bien vilains français, je vous l'assure. Nous sommes condamnés sans appel, par quelques phrases brèves, plus faciles à comprendre dans la forme, qu'aisées à

justifier quant au fond. Ainsi, on nous apprend que les Français n'ont pas été, ne sont pas colonisateurs.

Je voudrais, dans cette causerie, rechercher la part de vérité ou d'erreur que contient cette affirmation. Si vous le voulez bien, nous verrons ensemble jusqu'à quel point les éléments de race française venus du Canada aux Etats-Unis se montrèrent colonisateurs.

Je suis amené au cœur même de mon sujet : les Canadiens français aux Etats-Unis.

*
*
*

Les éléments de race française ont joué, par deux fois, un rôle sur le territoire de la République.

Ce sont ces deux périodes dont il faut dire les caractères. La première est loin de nous. Elle comprend l'histoire des explorations des Canadiens français dans la vallée du Mississippi et de ses affluents, au cours des xvii^e et xviii^e siècles. Elle s'arrête à 1804. La seconde comporte l'histoire des émigrations canadiennes dans la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire dans les Etats de l'Est des Etats-Unis, Massachusetts, Connecticut, Rhode-Island... Elle part de 1866 environ, pour finir vers 1902-1903.

I

Les Français, au cours des xvii^e et xviii^e siècles, firent preuve de bravoure de l'autre côté de l'Atlantique. Je ne fais pas seulement allusion ici aux belles équipées guerrières de La Fayette et de Rochambault, lors de la guerre d'Indépendance. La réputation de ces deux combattants qui défendirent la liberté d'une république naissante, nous a fait oublier le rôle non moins glorieux d'autres éléments de race française, parmi les vastes étendues de cette nation qui est, en même temps, un continent. Il semblait que nous ne pensions plus au rôle joué par les Canadiens français aux Etats-Unis dans le cours des xvii^e et xviii^e siècles. On a, de temps à autre, en France, quelque absence de mémoire; nous parais-

sons perdre le souvenir de nos gloires les plus pures. Il est vrai que nous avons une excuse. Nos héros, dans le passé, ne se comptant pas à un près, si la France voulait commémorer, par une fête, l'anniversaire des actions d'éclat de tous ses enfants, nous serions dans un chômage continu... Nos savetiers répèteraient sans cesse :

« Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
« Qu'il faut chômer ; on nous ruine en fêtes,
« L'une fait tort à l'autre...

L'inconvénient de notre oubli n'est pas irréparable lorsqu'il atteint le souvenir de ceux qui ont illustré notre race aux Etats-Unis. Nos amis les Américains, très commémorateurs, nous rappellent de temps à autre à nos devoirs. Ils nous convient à célébrer, en cette année 1904, les exploits des Canadiens français qui, les premiers, découvrirent et explorèrent les vastes régions du fleuve Mississipi-Missouri. Ils se proposent de fêter à l'Américaine, ces pionniers de la civilisation. Quand je dis qu'ils vont glorifier les hommes de notre race à l'américaine, je me permets de vous rappeler que l'exposition internationale de Saint-Louis commémore le souvenir des Joliet, Marquette, Cavelier de La Salle, d'Iberville et Bienville, tous explorateurs de sang français. Ils parcoururent les hautes et basses régions d'un cours d'eau long de 5.882 kilomètres, offrant, avec ses affluents, un développement de 15.000 kilomètres carrés. Et, comme l'Américain a le sens pratique au plus haut degré, qu'il sait joindre l'utile à l'admirable, il célébrera la bonne affaire qu'il fit, il y a cent ans, lorsqu'il nous acheta, pour une somme de 60.000.000 de francs, cette région qui appartenait à la France depuis près d'un siècle et demi. Elle a formé treize Etats des plus fertiles de la République. C'est bien, en effet, sur le cours du Missouri, du Mississipi, de l'Ohio, que se trouvent les régions grandes productrices de blés, les pays d'élevage... Et il eut été difficile d'oublier que le drapeau français flotta, il y a un peu plus de cent ans, tout le long du cours du Mississipi. Lorsqu'on descend en express le fleuve depuis Saint-Paul jusqu'à la Nouvelle-Orléans, pen-

dant deux jours et deux nuits, combien de stations, par leur nom seul, rappellent le séjour de la race française. Ce sont d'abord les deux points extrêmes de ce trajet. Puis, des villes intermédiaires : La Crosse, Bellevue, Prairie du Chien... des villes de cinq cent mille habitants comme Saint-Louis. Autant de centres, aujourd'hui, villes de plus en plus prospères, autrefois point de ravitaillement, fortins des Canadiens français, explorateurs de ces territoires. En dehors même de ce trajet, bien des cités eurent semblable origine. La ville de Chicago, avec ses 1.698.000 habitants, n'avait, en 1673, encore été visité par aucun Européen. Marquette et Joliet, les premiers, plantèrent sur l'emplacement de la future cité, le drapeau de la France. Duluth, ville de 52.000 habitants, rappelle le nom d'un explorateur français. Saint-Joseph, Des Moines, et combien d'autres villes de 50.000 à 100.000 âmes, dont les noms révèlent la présence des nôtres.

Mais deux villes des Etats-Unis ont surtout conservé l'empreinte française : La Nouvelle-Orléans et Détroit.

La Nouvelle-Orléans, avec ses trois cent mille habitants, est située non loin de l'embouchure du Mississipi. On y trouve un quartier français. Les rues de cette partie de la ville n'offrent pas le coup d'œil un peu gris de la plupart des artères des cités américaines, avec leur série de « home » aux murs de briques, revêtus de parements de bois. Les demeures riches rappellent plutôt le style des vieux hôtels du XVIII^e siècle. La façade de l'Opéra français, par exemple, reproduit les lignes du pavillon de Hanovre, situé sur les boulevards de Paris, à l'angle de la rue Louis-le-Grand. On y célèbre chaque année le mardi-gras avec beaucoup de solennité et de gaieté... C'est un vestige du passé ; les allégories, qui circulent dans la ville, sont parfois empruntées à notre histoire, à notre littérature. En 1900, le cortège représentait des scènes tirées des légendes de la cour d'Arthur.

Autre trait bien français, Mesdames : les femmes de la Nouvelle-Orléans sont réputées pour leur charme, leur beauté et leur esprit.

La ville de Détroit est à quelque quatre mille cinq cents kilomètres de la Nouvelle-Orléans. Le quartier des

affaires, avec ses chantiers de bois, ses ateliers de construction de bateaux, est développé sur la rive canadienne du détroit, qui fait communiquer le lac Saint-Clair et le lac Huron. La ville française est un peu en retrait. Les rues sont coquettes, nullement ordonnées dans l'ensemble à angle droit, de telle sorte que la ville ne forme pas un monotone damier ; les places avec leurs élégantes fontaines, leurs monuments aux lignes d'une ornementation sobre rappellent bien les quartiers de nos centres. Les hideux *sky scrappers* sont rares dans cette cité de 300,000 habitants. En revanche, on y voit un fort beau parc à la française. De ci, de là, des tonnelles, des pavillons se détachent sur le fond sombre des massifs. Et de longues allées, encadrées d'arbres élancés, courent le long du détroit.

Tel est, aujourd'hui, l'aspect de cette cité, soucieuse d'offrir au visiteur un coup d'œil agréable. Ce sol fut exploré par La Salle, en 1670 et 1679 ; de La Motte Cadillac fonda, en 1701, le fort Pontchartrain, berceau de la ville moderne. Le souvenir de ce dernier est rappelé aux habitants de Détroit par la raison commerciale de l'hôtel le plus fashionable. Dans le grand hall, télégraphistes, téléphonistes, marchandes de fleurs, coiffeurs, manucures, pédicures, médecins, pharmaciens, agents de théâtre et de chemins de fer se croisent, s'entrecroisent autour de la statue du Français, créateur de la cité.

L'œuvre de colonisation des Canadiens français fut considérable dans ces régions des grands lacs et de la vallée du Mississipi puisqu'à l'heure actuelle, — alors qu'un siècle s'est écoulé depuis que ces contrées ne sont plus possessions françaises, — l'influence de nos mœurs, de nos coutumes, les traces des qualités de notre race, y sont aussi persistantes. Mais en même temps que l'on constate la grandeur de l'œuvre accomplie par nos explorateurs et que le désir doit naître en nous d'en connaître les causes, vous vous demandez aussi quels furent les motifs du déclin rapide de ces belles conquêtes. Voyons donc jusqu'à quel point les Canadiens français des XVII^e et XVIII^e siècles ont été ou ne se sont pas révélés colonisateurs.

* *

Les qualités dont firent preuve les Champlain, les Joliet, les Marquette, les Cavalier de La Salle, d'Iberville et son frère Bienville, principaux explorateurs des régions du Mississipi, du Missouri et des grands lacs, sont à mon avis, un audacieux courage ; beaucoup d'entrain et de gaieté dans l'action, une merveilleuse et prompte adaptation aux divers milieux dans lesquels ils s'implantèrent.

* *

Ils étaient audacieux, ces hommes qui s'embarquaient à La Rochelle, sur de frêles esquifs de 100 à 150 tonneaux, afin d'accomplir une traversée qui n'est pas sans présenter des dangers pour nos plus grands paquebots. Il ne se passe guère de mois sans qu'un des steamers les plus puissants n'arrive à New-York endommagé par le gros temps. Et cependant *Lorraine, Savoie, Kronprinz-Wilhelm, Deutschland*, ont des machines d'une force de 35.000 chevaux et un tonnage de 10 à 15.000 tonnes. On peut donc admirer le sang-froid de Champlain ; il quitte l'Acadie avec la désinvolture d'un milliardaire yankee retenant dans un bureau des compagnies de navigation de Broadway à New-York, une cabine de luxe sur un grand paquebot.

Les traversées de l'Océan aguerrissent ces explorateurs, ces conquérants toujours avides de courir le monde ; aussi les a-t-on nommé les Coureurs de bois ; mot inexact. On aurait dû les appeler les Coureurs de rivières. Sans instruments de précision, sans cartes, ne possédant aucune indication sur le pays qu'ils explorent, ils doivent se méfier des renseignements que leur apportent les sauvages. Ceux-ci n'avaient qu'un souci, les tromper, les égarer. Ils s'engageaient donc le moins souvent possible dans des forêts inextricables. Les coureurs allaient au travers des Hurons, des Iroquois, des Sioux, depuis Montréal jusqu'à Winipeg, de Winipeg à la Nouvelle-Orléans, — deux points séparés par

sept mille kilomètres environ — glissant sur de frêles embarcations. Ils y plaçaient quelques marchandises destinées aux échanges, accomplissant des voyages dont la durée variait de dix-huit mois à deux ans.

La route par eau était la plus commode, mais non d'une sécurité absolue. Joliet, après avoir exploré le Mississipi jusqu'à *Kansas City* manqua périr dans les rapides du Saint-Laurent. Son canot chavira, ses hommes se noyèrent, il perdit ses cartes avec son journal de route.

Au retour à Montréal, à Québec, les aventuriers contaient leurs merveilleux voyages. Trait de notre race, avides d'émotions intenses et d'aventures, jeunes et vieux colons écoutaient avec délices. Comme au pays natal, par les soirées d'hiver, on faisait la veillée ; les uns disaient leurs rencontres avec les barbares Iroquois, les ruses auxquelles ils avaient eu recours pour dépister ces cruels ennemis ; d'autres dépeignaient les interminables prairies, au sud des grands lacs, où paissaient par milliers les bœufs au corps garni d'une toison touffue. Ces troupeaux défilaient devant les Peaux-Rouges, lassés de tueries. Le nombre de ceux que le goût des aventures déterminaient à abandonner la culture du sol et la ferme paternelle pour le grand voyage de l'ouest augmentait chaque jour et la Nouvelle France voyait ainsi disparaître les plus intrépides de ses enfants.

Mais entre tous ces hommes de race française, deux noms doivent être retenus avant tous les autres : Cavellier de La Salle et d'Iberville.

En janvier 1680, La Salle, enfant de Rouen, passe du lac Michigan dans la rivière des Illinois. Il construit sur ce cours d'eau, à une centaine de kilomètres de Chicago, un fort auquel il donna plus tard le nom de Crève-cœur, en raison des cruels déboires qu'il y éprouva. Par suite de contretemps, il dut retourner à Montréal chercher des hommes et des vivres. Il laissait la garde du fortin à Tonti, un de ses fidèles. Au cours du voyage, Tonti est assailli par les Iroquois. On lui coupe une côte et on le retient, en ce piteux état, dans les tribus. Ce ne fut que le 3 novembre 1681 que

Tonti et La Salle se retrouvèrent. La Salle avait cependant fait un second voyage de Crève-cœur à Montréal — trajet de plus de cinq cents lieues.

La Salle revenait accompagné du notaire de la seigneurie du fort Frontenac, Jacques La Métairie. Celui-ci devait rédiger l'acte de possession des territoires qu'on allait parcourir. Une troupe de vingt-deux Français complétait l'escorte. La descente du fleuve se fit sur des canots légers. Des deux côtés des berges, dans le bas du cours du fleuve, les tribus sauvages attaquaient sans cesse le convoi. On avançait toujours le fusil à la main, écrit Tonti. Le 6 avril 1682, La Métairie signait la prise de possession du delta du Mississipi. Un an plus tard, de retour à Québec, La Salle trouvait ses biens saisis. De La Barre, gouverneur du Canada, avait prétendu que ces prétendues découvertes étaient folie. L'explorateur vint à Paris, demander justice au marquis de Seignelay, repart le 21 juillet 1684 de La Rochelle, avec trois cents soldats, ouvriers et volontaires, pour retourner à l'embouchure du Mississipi. La flotte est conduite par un M. de Beaujeu qui, jaloux de La Salle, l'égare, le débarque à cent lieues au-dessous du delta sur les côtes désertes du Texas. Il y fut assassiné par ses compagnons, puis ses meurtriers se massacrèrent les uns les autres.

D'Iberville, fils du canadien Le Moyne, fut plus guerrier qu'explorateur. Il se bat au Canada contre les Anglais : à l'est à l'ouest, sur terre sur mer, on le rencontre en compagnie de son frère Châteauguay qui ne lui cède en rien pour la bravoure et l'audace. Après la paix de Ryswick, d'Iberville proposa au Secrétaire d'Etat de la marine de reprendre les projets de découverte, par mer, des embouchures du Mississipi, d'édifier des fortins depuis ce point jusqu'au Canada. Ainsi, on réalisait l'idée de La Salle qui était d'entourer les colonies anglaises d'une chaîne de postes et d'arrêter leur extension vers l'intérieur du continent.

Le 17 octobre 1698, avec deux vaisseaux, d'Iberville partit de Rochefort, arriva en vue des côtes de la Floride le 31 janvier 1699, et aux prix d'efforts continus, découvrit la passe permettant de remonter le fleuve, dont le vaste delta, toujours

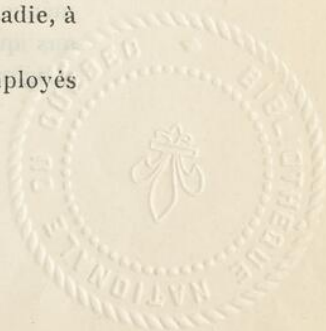
couvert de brouillards et de brumes, échappait facilement au navigateur.

Ils étaient pleins d'entrain et d'insouciance, comme ne le sont guère que les petits soldats français, Champlain et ses compagnons qui explorèrent le Nord-Est des Etats-Unis, c'est-à-dire les environs du lac qui porte aujourd'hui le nom de Champlain. Le type le plus curieux du bou-te-en-train avait été un fervent de la basoche, Marc Lescarbot, avocat au Parlement de Paris. Dans un moment de misanthropie, désireux de fuir un monde corrompu, il va à la Rochelle pour s'embarquer et se rendre au Canada avec un sieur de Poutrincourt, ami et compagnon de Champlain. Il jette le froc aux orties : le geste fut sinon beau du moins poétique.

Ores que la saison du printemps nous invite
A sillonner le dos de la vague Amphitrite
Et cingler vers les lieux où Phœbus chaque jour
Va faire, tout lavé, son humide séjour,
Je veux ains que partir, dire adieu à la France,
Celle qui m'a produit et nourri dès l'enfance :
Adieu non pour toujours, mais bien sous cet espoir
Q'encore quelque jour je la pourrai revoir.

Il était bien français, mais fort mauvais colon, Lescarbot : voir du pays lui semblait agréable ; mais avant même d'embarquer, il pensait au retour vers « la douce France ». Le vaisseau le *Jonas*, de cent cinquante tonneaux — frêle esquif à côté de nos paquebots de 13.000 tonnes de jauge — était à La Rochelle. En attendant le vent, Lescarbot fait si bonne chère qu'il lui tarde « d'être sur mer pour subir la diète ». Le capitaine, les matelots, agissaient de même, si bien qu'une nuit le vent rompt le câble du *Jonas*, le chasse sur un avant-mur qui est hors de la ville. Il choque tant de fois qu'il crève. Enfin en mai 1606 Poutrincourt et Lescarbot gagnent la pleine mer. Deux mois après on était à Terre-Neuve. Puis les explorateurs rejoignent Champlain et l'on se rend en Acadie, à Port-Royal.

Les premiers jours après le débarquement sont employés

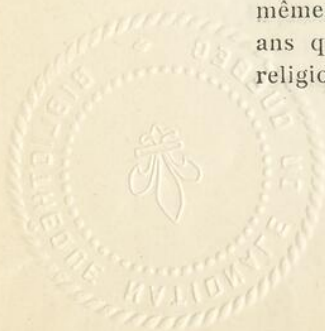


en réjouissances. Le sieur Poutrincourt fait mettre un muid de vin en perce et donne la permission de boire à tous venants, tant qu'il dura. « Les sauvages viennent en nombre et reconnaissants jouent de certains flageollets longs faits comme des cannes de roseaux, peints par dessus; mais avec une telle harmonie que ne pourraient faire nos bergers, et pour montrer l'excellence de leur art, ils sifflaient avec le nez en gambadant. » — L'idylle ne fut pas de longue durée. Les faunes redevinrent sauvages. Deux coups de feu tirés sur un des leurs qui avait dérobé une hache amenèrent des représailles. Une nuit les indigènes tuent trois hommes de Champlain et de Poutrincourt et en blessent deux. On dut se mettre sur la défensive.

Au printemps suivant nous voyons Lescarbot agriculteur : dirigeant les semailles de blé et de légumes. Sa gaieté ranime les plus découragés ; on construit un moulin, des fourneaux destinés à préparer du charbon de bois. De l'autre côté de l'Océan, au milieu des plus grands périls Lescarbot est resté le bon enfant de Paris, homme d'esprit, d'initiative. Un joyeux garçon de ressources. Il se ferait tuer pour un bon mot ! Mais sa folle gaieté ne fait qu'ajouter à sa bravoure.

..

L'adaptation au milieu aussi prompt que complète est un autre trait du caractère de nos pionniers ; la raison de leurs rapides succès. Les coureurs de bois vivant avec les Peaux-rouges en adoptaient le costume et les mœurs ; les gouverneurs du Canada leur reprochaient d'être indociles, sans discipline, débauchés, d'élever leurs enfants comme des sauvages. Avec ses qualités d'assimilation, en une soixantaine d'années, un Français devenait un Huron accompli. Tel fut le cas de Saint-Georges de Laporte, décrit par le missionnaire Petitot. Sa vie avait été des plus mouvementées : serrurier, maréchal-ferrant, vitrier à l'occasion, suppléant même un dentiste, il devint coureur de bois. A soixante-cinq ans quoique Français d'origine, d'esprit, de langue et de religion, Laporte participait plus du Peau-rouge que de



l'Européen. Il en avait les mœurs, les traits, en parlait la langue ayant presque oublié le français. Il avait épousé une femme de la tribu sauvage des Peaux-de-Lièvres.

Nicolas Perrot nous fournit encore une preuve des qualités d'assimilation de notre race. Sans ressources, il se met au service des missionnaires qu'il accompagne chez différents peuples sauvages. Il apprend plusieurs dialectes : le Malamine, le Folle-Avoine, le Pouteoutanais, le Renard. Il établit personnellement des relations avec ces peuplades qui occupaient les plaines du Wisconsin et le bas Canada. Dans ces voyages il court des dangers. Chez les Maskoutens qui voulaient venger quelques-uns de leurs guerriers, dont ils lui attribuaient la mort, il se vit dépouillé de toutes ses marchandises et condamné au supplice du feu. Il n'y échappa que par hasard. Rentré à Québec, accablé de dettes, il y vécut de secours parcimonieusement accordés par l'autorité royale.

Joliet accuse les mêmes traits et nous savons qu'en compagnie du père Marquette il rendit encore de plus grands services, puisqu'il fut le premier explorateur du haut bassin du Mississipi. Il obtint une meilleure récompense de ses efforts que Perrot. On lui donna l'île d'Anticosti « au titre de fief et en considération de sa découverte du pays des Illinois ». Cette île n'a cessé d'appartenir aux descendants de Joliet que pour être acquise par un des frères Menier.

D'Iberville remontant le Mississipi accablé de fatigue avait encore une franche gaieté. « Jamais mes gens ni moi n'avions été si fatigués de notre vie. Voilà un bon métier pour tempérer les feux de la jeunesse. Nous ne laissons pas de chanter et de rire pour faire voir à notre guide que la fatigue ne nous causait pas de peine. »

Les qualités des Canadiens, vous me l'accorderez, sont celles qu'on reconnaît aux Français. Et elles sont précieuses pour des colonisateurs. Elles attirent à la race blanche les sympathies des uns, imposent le respect et la soumission aux autres. Mais si elles assurent la conquête, elles ne suffisent

pas pour faire l'œuvre durable que nécessite la mise en valeur, le peuplement d'une colonie.

Pour accomplir cette dernière tâche, les Canadiens français avaient plus de défauts que de qualités. Je voudrais ici ne parler qu'au passé. Mais je crains bien que les motifs qui nous ont empêché de réussir dans l'œuvre de colonisation aux XVII^e et XVIII^e siècles ne soient encore agissantes dans le présent. Lutttes entre Français sur le terrain religieux, questions de personnes, rivalités entre administrateurs des différents services, absence de vues pratiques : telles sont les causes qui ont nuit au développement d'une colonie dont la richesse incomparable, est aujourd'hui le joyau des Etats-Unis.

Les dissensions religieuses ont nui à la formation de notre colonie, dès les débuts même de notre œuvre. Champlain, Poutrincourt avaient laissé dans l'Acadie des catholiques et des huguenots ; à la tête de ceux-ci était un pasteur, à la tête de ceux-là un curé. Il ne se passa pas de longs jours sans que les deux serviteurs du Seigneur ne devinssent des ministres de colère. Pasteur et curé se donnent force coups de poings, pour suppléer à la faiblesse de leur argumentation sur diverses questions religieuses. « Je ne sais, nous dit Champlain, qui était le plus vaillant et qui donnait le meilleur coup, mais je sais très bien que le ministre se plaignait quelquefois au sieur de Monts d'avoir été battu ; ils vidaient, de cette façon, les questions de controverse. Je vous laisse à penser si cela était beau à voir ; les sauvages étaient tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et les Français, mêlés selon leurs diverses croyances, disaient pis que pendre de l'une et de l'autre religion ».

Il arriva que le prêtre et le ministre moururent presque en même temps ; les matelots qui les enterrèrent les mirent tous deux dans une même fosse, pour voir si, morts, ils demeureraient en paix, puisque vivants, ils n'avaient pu s'accorder.

Ce même travers qui, dans le cas présent, devient un grave

défaut, s'est traduit encore par ce fait que les questions de personne ont pris le pas sur les questions d'intérêt général. Nous voyons par exemple l'œuvre de La Salle échouer par suite d'une double rivalité : d'abord entre l'explorateur et l'administration. Celle-ci était représentée par le gouverneur de La Barre. Jaloux de l'initiative prise par La Salle il l'accusait de donner avis au roi d'une fausse découverte ; d'entraîner des habitants plus au Sud-Ouest, dans le milieu des terres, pour se faire un royaume imaginaire.

L'échec le plus grave de cette entreprise, suivi de la mort de La Salle, est dû à la rivalité de chefs relevant de deux secrétariats d'Etat. Au XIX^e siècle, nous avons beaucoup souffert dans la mise en valeur de nos colonies des difficultés qui se sont élevées entre la guerre et la marine. Ce sont des obstacles du même ordre que connut La Salle. Rappelez-vous que l'officier de marine de Beaujeu, chargé de conduire l'explorateur, ses hommes, son matériel, à l'embouchure du Mississippi, les débarqua quelque cent lieues plus bas et les abandonna à leur sort qui, dans la suite, fut des plus triste, puisque La Salle fut tué par ses compagnons.

Ce qui frappe également dans les diverses tentatives faites par les pionniers Canadiens français ou français, pour explorer le Mississippi, la région des lacs, c'est en même temps que le caractère tout chevaleresque de l'entreprise, la série de folles équipées, *l'absence de plan préconçu*. Les nôtres furent un peu à l'aventure. Joliet, Marquette, Iberville, n'ont accompli que des voyages de découvertes sans laisser de traces de leur passage. Seul, Cavelier de La Salle avait le vaste dessein non seulement de reconnaître le cours du Mississippi jusqu'à son embouchure, mais encore de prendre au fur et à mesure de sa marche en avant, possession des territoires parcourus. Il voulait assurer la domination française sur ces contrées, et jalonner une route nouvelle allant du Canada jusqu'au golfe du Mexique. Le moyen qu'il préconisait était la construction de forts le long du Mississippi. Autour de ceux-ci, il désirait grouper toutes les tribus et les réunir dans une même alliance.

La Salle fut seul pratique. Les autres explorateurs se montrèrent braves, mais non colonisateurs.

Ce sont bien ces défauts qui ont rendu à peu près stériles leurs efforts. En vain, Law, ayant appris les richesses de la vallée du fleuve, voulut-il combiner tout un système financier pour créer des valeurs représentatives des richesses de ce vaste domaine. Il émit des billets dont le montant progressa avec une autre rapidité que la mise en valeur de la colonie. Cet échec financier rendit fameux les brouillards du Mississipi et on ne sut plus voir, au-delà des brumes, les ressources qu'offrait à la métropole le vaste domaine que lui avaient acquis ses pionniers.

Au cours du xviii^e siècle, le traité de Paris (1763), cède à l'Angleterre une partie de la Louisiane. Nous n'en conservions que la rive droite et la Nouvelle-Orléans. On cédait ce territoire à l'Espagne quelques mois après. Le 1^{er} octobre 1800, par le traité de Saint-Ildephonse, l'Espagne nous le restituait. Le 20 décembre 1803, à la Nouvelle-Orléans, on baissa lentement le drapeau français, tandis que celui des Etats-Unis était hissé en même temps. Parvenus à mi-hauteur, on les arrêta quelques instants; l'artillerie tonna, puis le drapeau des Etats-Unis s'éleva au sommet du mât. La France abandonnait à jamais la Louisiane.

Dans une pièce dont la première représentation fut donnée il y a quelques semaines à Paris : *Décadence*, d'Albert Guinon, les applaudissements du public des premières ont éclaté en un endroit où M. de Cherancé — un des personnages — répond à son partenaire Nathan, qui vient de dire brutalement que « tout s'achète » : — Tout, excepté la France... on la ruine, on ne l'achète pas...

Une exception a confirmé cette règle : La Louisiane fut achetée pour 60 millions par les Etats-Unis. Le vendeur était Napoléon; il préféra négocier la colonie plutôt que de la laisser tomber aux mains des Anglais, alors qu'il ne pouvait la défendre.

Ce fut une vente à contre-cœur... et le graveur des figures ornant l'affiche qui annonçait aux Etats-Unis, l'ouverture de l'exposition de Saint-Louis, connaissait bien son histoire. Il donnait au président de la République Jefferson, acquéreur, un aspect réjoui... d'homme heureux qui vient de faire

une bonne opération et, à Napoléon, une figure renfrognée d'homme qui, à son escient, en fait une mauvaise.

D'autant pire que les quelques centaines de familles françaises délaissées, sans leur consentement, allaient bientôt s'américaniser. Elles ne devaient pas offrir un exemple de fidélité à la langue et aux mœurs de la patrie, semblable à celui des 60,000 colons Canadiens français, cédés à l'Angleterre, sous le règne de Louis XV. Ces derniers ont gardé et le culte du parler français et les coutumes de leurs ancêtres Normands, Bretons ou Saintongeois.

Leurs descendants sont au nombre de 2,000,000 au Canada et plus de 1,200,000 Canadiens français vivent actuellement dans la région de l'Est des Etats-Unis. J'ai donc à vous dire l'intérêt qu'offre ce groupement. Je me demanderai pourquoi les Canadiens ont émigré ; quelle est leur condition aux Etats-Unis ; quels résultats on peut attendre de cette émigration ?

II

L'émigration canadienne dans les Etats-Unis de l'Est remonte à peine à quelques vingt-cinq ans. Des troubles politiques en 1837 avaient bien provoqué l'exode d'un certain nombre de Canadiens qui s'étaient fixés sur les bords du lac Champlain, dans les montagnes du Vermont et le nord de l'Etat de New-York. Mais ces groupes étaient devenus presque aussitôt américains.

L'émigration en masse est postérieure à 1860. Elle eut pour cause la mauvaise situation économique du Canada : le commerce y était presque insignifiant, l'industrie ne prenait aucun développement par suite de la concurrence des produits des Etats-Unis. L'agriculture routinière, dépourvue de machinisme, de capitaux ne suivait pas les progrès de mise en valeur qu'accusaient les prairies des Etats-Unis. Les industriels des Etats de l'Est de ce même pays créaient d'importantes manufactures dans les faubourgs de Boston, à Lynn, à Lowell ; dans les villes voisines de Providence, Fall River, New-Bedfort, Worcester, Southbridge, Wonsac-

ket, etc... La main-d'œuvre recevait un salaire minime dans les cités de Montréal et de Québec, tandis qu'on était sûr d'une rémunération élevée aux Etats-Unis. Malgré le gouvernement, malgré l'épiscopat dont l'action est puissante dans les milieux canadiens français, le courant de l'émigration se produisit du Canada dans les centres voisins.

Les uns y venaient pour un temps; d'autres sans esprit de retour.

Les émigrants temporaires comprenaient des cultivateurs dont les terres étaient grevées d'hypothèques et qui allaient pour quelques années travailler dans les fabriques de l'Est, y gagner de quoi rembourser leurs créanciers et reprendre la culture d'un champ libre de toute dette.

L'émigration permanente était recrutée parmi d'anciens habitants des districts ruraux de l'Est du Canada, des diocèses de Trois-Rivières, de Rimouski. Leurs terres étaient trop pauvres pour faire vivre de nombreuses familles. Ils avaient entendu dire qu'avec cinq ou six enfants en âge de travailler ils pourraient bien vite acquérir une modeste aisance. Ainsi plus de 400,000 Canadiens français ont quitté leurs fermes pour se rendre dans le Massachusetts, le Rhode Island, le Connecticut, le New-Hampshire, le Vermont. Ils s'y comptent aujourd'hui au nombre de 1,300,000. Ils se sont rapidement multipliés.

Le Canadien français s'embauche dans les grandes manufactures de coton et les fabriques de chaussures. Il y coudoie ses enfants, filles et garçons, qui trouvent toujours à s'employer dès qu'ils ont l'âge de travailler. D'autant que la main-d'œuvre française est recherchée par les industriels. Elle est plus habile..., on lui confie les tâches délicates. Dans l'Est des Etats-Unis, charpentiers, menuisiers, ébénistes canadiens français sont préférés à tous autres. Grâce aux dispositions des Canadiens français pour les travaux minutieux, demandant « un tour de main, » on a pu installer à Southbrige, dans les environs de Worcester, une fabrique de lunettes, pince-nez..., etc. Ce sont des gens de notre race qui ont aidé les Etats-Unis à monter cette industrie inconnue avant l'arrivée des Canadiens français. Autrefois, on achetait à nos lunetiers

de Paris... Aujourd'hui, les commerçants de Southbrige viennent nous faire concurrence sur notre propre marché.

Toute la famille, hors la mère, travaille. Chaque personne gagne en moyenne un dollar... Et comme les familles canadiennes françaises sont très nombreuses, chaque fin de mois apporte dans la maison de quoi vivre et même au-delà... Si le père est vaillant et va aux ateliers, ne se souciant pas de vivre du sang de ses enfants, selon l'énergique expression des Canadiens, chaque mensualité est évaluée dans les cinq à six cents francs.

Une nombreuse famille est donc une fortune. Les Canadiens, comme dans les contes de fées, ont donc beaucoup, beaucoup d'enfants. Les familles de douze, quatorze personnes ne sont pas rares. Au contraire, leurs voisins Américains ont généralement un ou deux enfants. Jouissant depuis plus longtemps d'une grande aisance, ils ne se soucient pas d'engendrer une nombreuse progéniture pour augmenter les revenus mensuels. Ils tiennent — les Américaines surtout — à leur tranquillité. Et une abondante postérité n'est pas le moyen de l'assurer. Le Canadien ne se contente pas d'avoir des enfants. Il adopte les orphelins. A Rochester, une pauvre veuve mourait laissant deux petites filles, l'une de trois ans, l'autre un bébé qui n'avait que cinq mois. Elle n'était connue que de pauvres Canadiens. Plusieurs femmes se réunirent ensemble pour adopter les petits. L'aînée restait huit jours dans chaque maison. Le nourrisson changeait de sein tous les trois jours et appartenait à plusieurs mères nourrices. Voilà un bel exemple de solidarité. Et c'est bien là un trait du caractère français. Je dirai surtout du peuple français. Si de pauvres gens de notre race n'ont pas contribué à l'élaboration d'une théorie solidariste plus ou moins bien fondée sur l'existence d'un quasi-contrat, il y a longtemps qu'ils ont pratiqué la solidarité; et, en pareille matière, expérience passe science.

Grâce à cet esprit de solidarité les nouveaux émigrants qui, d'abord se logeaient dans des maisons communes, quittent bientôt la caserne ouvrière. Avec quelques économies, ils ont acheté un terrain; grâce au concours bénévole de

leurs compatriotes charpentiers, menuisiers, avec l'aide d'une banque ayant prêté de quoi bâtir après avoir pris hypothèque, ils vont édifier des maisons, des rues d'une cité canadienne française. Elles sont plantées d'ormeaux. En été, les riants cottages aux murs de briques, revêtus de parements en bois peints, couleur vert sombre ou gris, se détachent sur le fond des bouquets d'arbres; la façade est couverte des fleurs d'une glycine, dont les racines partent de pelouses aux riches corbeilles. L'hiver, les vignes vierges qui tapissent les murs sont dépouillées de leurs feuilles et remplacées par des milliers d'aiguilles de glace. La maison en est entourée et les rayons d'un pâle soleil viennent se jouer dans cette yerroterie d'où sortent des gerbes d'étincelles. La route est recouverte d'un épais édredon de neige. Les traîneaux courent, silencieux, portant de joyeux bébés, de charmantes canadiennes brunes, coquettes qui s'entourent d'écharpes rouges ou de belles fourrures. Le son des milliers de clochettes suspendues ou clouées le long des brancards éclate très pur. Plus loin, des enfants coiffés de bonnets normands rouges ou bleus — comme en ont le petit Poucet et ses frères sur les images d'Epinal — descendent les côteaux sur de minuscules traîneaux plats qui glissent le long des pentes. Telle est l'impression que laisse Wonsacket, petite ville située dans la vallée où coule la Blackstone. Dans toute la Nouvelle-Angleterre qu'elle parcourt, le long de ses rives, d'immenses usines, fabriques de coton, etc., utilisent la force de ses nombreuses chutes.

Les habitations de New-Bedfort, autre centre canadien, donnent la même impression.

New-Bedfort est une jolie ville assise au bord de l'Océan. Elle compte 80.000 habitants. Autrefois c'était une cité quaker. Actuellement on y trouve à peine 10.000 habitants d'origine anglaise. Les autres sont des Canadiens (20.000), des Polonais, des Portugais.

On y fait la pêche à la baleine, et de grands corsetiers parisiens viennent faire ici leurs achats. Dans le port, les bateaux, sur lesquels on poursuit de la baleine, pressent leurs lourdes masses les unes contre les autres; des tonneaux

d'huile encombrant les ponts graisseux. Du port on aperçoit la ville qui, mollement, éparpille ses villas sur les pentes douces du rivage. Tout respire le bien-être dans cette ville qui, ayant échappé à l'austérité des vieux puritains, est toujours prête aux plaisirs les plus doux.

En fait le Canadien, ici comme ailleurs, aime à rire, jusque très avant dans la nuit. Les soirées sont fréquentes dans les milieux canadiens français.

Brunes aux yeux d'un noir vif, aux joues légèrement colorées, ont dépensé d'un cœur léger le meilleur de leurs économies pour venir en robes claires, aux corsages décolletés, afin d'assister aux grands bals que donnent chaque année les sociétés de la Saint-Jean-Baptiste ; associations ayant leurs dignitaires, leur chorale, leur fanfare, comptant plusieurs milliers d'adhérents. De longs discours ouvrent la séance. On entend le français le plus vibrant, le plus grandiloquent. Il est entremêlé de jargon anglais tel que dans cette phrase : « Mes amis, vos filles weaveuses au mill de coton, sont les meilleures pour filer. »

Les chants succèdent aux chants. Ce sont de vieilles ritournelles du XVIII^e sièclele couplet de : *la claire fontaine*.

On revenant de Nantes, j'étais tant fatigué
O gai gai de la tra la la la..
Au bord d'une fontaine je me suis reposé..
L'eau en était si claire que je m'y suis baigné. .

A côté des fêtes officielles il y a les réunions de familles — les soirées ou banquets — on y célèbre les mérites des grands vins français. On fera même venir de Boston une petite cousine qui y étudie le théâtre ou le chant. Et le Canadien français, avide de spectacle — le meilleur client des troupes américaines en tournées, — écoutera sa jeune compatriote avec fierté... N'est-ce pas une Canadienne française qui chanta avec succès le grand opéra à Londres sous le nom de guerre d'Albany. La salle de réunion est assez grande pour contenir vingt à vingt-cinq personnes. Sur les murs voisinent les portraits de Victoria, Roosevelt et de Napoléon..., qui cèdent la place d'honneur au saint père le Pape et

à un évêque. Tel est le logis d'un Canadien aisé qui accueille ses parents et amis : souvent il est médecin ou avocat... Il remplit ses devoirs professionnels et fait beaucoup de politique... Ce qui montre une fois de plus que les traits de race s'accusent entre médecins et avocats canadiens français et avocats et médecins français.

Certains de ces confrères ont d'ailleurs obtenu des succès remarquables. Un avocat canadien français fut gouverneur de l'Etat de Rhode-Island. .. Les officiers municipaux de New-Bedford, Wonsacket, Fall River..., comptent des médecins et avocats de notre race... ainsi que le Sénat du Massachusetts.

Les mœurs, pleines de gaieté et d'entrain de ces Canadiens français, rappellent beaucoup plus les coutumes françaises que le tempérament américain. Mais c'est surtout les efforts faits par les familles canadiennes pour parler constamment notre langue qui maintient entre elles et nous les liens les plus solides. Dans les affaires, le Canadien émigré aux Etats-Unis parle l'anglais. Il l'apprend d'ailleurs très vite. Mais, en famille, on s'exprime exclusivement en français. Les grandes réunions des représentants des divers centres canadiens — qu'on appelle « les Conventions » — recommandent sans cesse de maintenir au foyer l'usage de la langue française. Dans ce but on a créé des journaux français dont certains ont jusqu'à 15.000, 30.000 abonnés. Les Canadiens ont bâti des écoles à leurs frais où l'on apprend aux enfants et le français et l'anglais. Ils en possèdent plus de cent cinquante. Mais je commettrais une injustice, en même temps qu'une inexactitude, si je ne signalais pas ici les deux principaux agents qui expliquent par leur action continue la persistance des traditions de la race française dans ces milieux : la femme et le prêtre.

A en juger par l'attachement que les femmes professent pour le français, il paraît bien que notre doux parler soit de tous les idiomes celui qui convient le mieux à de charmantes lèvres. Les américaines élégantes qui l'ignorent en sont fort chagrines ; elles s'efforcent de l'apprendre. Les Canadiennes françaises non seulement ne l'oublient pas,

mais lors même qu'elles épousent des Anglais qui ne savent pas le français, elles veulent que leurs enfants le parlent. Elles désirent qu'au voyage de la famille au Canada, voyages assez fréquents, les petits enfants parlent aux pères la langue des ancêtres.

Le prêtre fortifie l'action de la femme. Il lui offre des collaboratrices ; religieuses des couvents qui assurent l'éducation des filles et qui viennent du Canada : car le pasteur des Canadiens n'est point d'origine américaine. Il y eut autrefois, de la part de quelques évêques des Etats-Unis, le dessein arrêté d'empêcher les Canadiens d'avoir leur clergé national. On voulait ainsi activer l'américanisation des Canadiens français que l'on savait religieux, facilement dirigés par l'influence épiscopale, dans leur pays. Mais les Canadiens ne voulurent point de la houlette Yankee et force fut — Rome aidant — de leur donner une houlette canadienne. Celle-ci leur est d'autant plus douce que le clergé vit de l'existence du peuple. Aux fêtes des sociétés de la Saint-Jean-Baptiste, le prêtre fume avec les sociétaires dont il est. Il tient l'harmonium pour accompagner les chanteurs et lorsque le bal bat son plein, il parcourt les salles adressant à chacune des valseuses un galant compliment. Il acquiert ainsi de bonnes sympathies qui se traduisent par l'augmentation de son casuel. Les fidèles, par leurs seules aumônes, lui permettent d'édifier son église, de subvenir aux frais d'entretien du culte. Et rien ne lui manque. Quand il craint un déficit, il ouvre un bazar, c'est-à-dire une vente de charité durant plusieurs jours. Dans les magasins ouverts, de 8 heures à minuit, les vendeuses sont choisies parmi les plus séduisantes et les plus influentes canadiennes. Il s'assure ainsi un traitement dont le minimum est de 1.000 dollars, un peu plus de 5.000 francs. Canadiens et pasteurs font donc bon ménage sur cette terre des Etats-Unis qui ne connaît point encore, heureusement pour elle ! les luttes religieuses.

Voilà l'existence de cette colonie de race française dont vous savez l'importance numérique : 1.200.000 personnes environ. Quelle est son rôle économique ? Je ne saurais en effet me demander si les Canadiens français se sont

montrés colonisateurs dans l'Est des Etats-Unis à la fin du XIX^e siècle. Ils arrivaient dans un pays mis en valeur et qui passait de l'Etat agricole à l'Etat industriel. Quelle est leur part dans ce mouvement. Quel profit pourra en retirer l'élément de race française dans l'avenir ?

Il paraît bien que cet exode ait plus profité aux Canadiens français qu'aux Américains. Les éléments émigrateurs canadiens étaient formés de solides travailleurs au tempérament gai... mais, semble-t-il, dépourvus de l'esprit d'invention qui, cependant, paraît un des apanages du caractère français. Ils manquaient d'envergure et de capitaux; aussi ne parvenaient-ils pas ou du moins arrivaient-ils rarement aux situations de chefs d'entreprises, de grands commerçants. Ils ont d'abord été d'habiles ouvriers; des travailleurs nécessaires il y a quelque vingt ans. Mais aujourd'hui, ils ont peuplé avec un tel entrain, que les Yankees ont vu les places prises, par les Canadiens, dans les usines, dans le petit commerce de détail, dans les professions libérales, de médecins, d'avocats.

Et cette invasion résultant d'une émigration suivie, d'une multiplication rapide sur place, forçait les travailleurs manuels Yankees à se déplacer vers l'Ouest ou bien à subir une concurrence qui aurait amené une baisse de salaires.

Pour ces raisons, l'Américain, directeur d'entreprises, apprécie la force matérielle des bras canadiens qui lui permet d'être la tête dans l'œuvre de la production. Il leur donne la préférence à ses concitoyens, parce qu'ils travaillent à meilleur compte. Quant à la masse des travailleurs américains, elle n'a ni sympathie, ni estime spéciale, ni haine pour ces hommes qui lui font une concurrence constante et contre lesquels elle ne peut rien : ils sont citoyens américains. Et ils se montrent acharnés dans les luttes politiques pour obtenir aux leurs des sièges dans les assemblées et des situations rémunérées dévolues à ceux que les suffrages ont désigné.

Allemands, Irlandais, Anglais américanisés regardent avec défiance cette race qui conserve ses mœurs, sa langue, dans un pays où tous les autres éléments l'ont perdue après une seule génération.

Cet accueil peu chaleureux fait, qu'au fond, le Canadien ne s'attache pas à sa nouvelle patrie. Il y reste, car il y a un profit, évalué par le gain qu'il y fait. Mais le jour où le Canada offrirait de meilleures occasions que les Etats-Unis, l'émigration de cette masse de race française se produirait non plus du Nord au Sud mais du Sud au Nord. Or, voici que l'occasion se présente, peut-être, qui va provoquer le retour de certains Canadiens dans leur patrie.

Les plaines du Far-West canadien, les vastes prairies du Manitoba, de l'Alberta, ont des étendues plus fertiles qu'aux Etats-Unis. Ici des bras robustes aidés par de légers capitaux, au service d'hommes ayant des idées pratiques, peuvent donner des bénéfices que l'on ignore même dans le Far-West américain. Ce sont d'ailleurs les fermiers des Etats-Unis, du Minnesota, de l'Ohio, des Dakotas qui ont montré aux Canadiens l'importance des ressources de ces régions. Et les enfants de Québec prennent la route de l'Ouest, appelant ceux des leurs qui, dans la Nouvelle-Angleterre, ont amassé quelques capitaux et ont acquis, au contact des yankees, le sens des réalités qui leur faisait défaut.

Voilà, en effet, Mesdames, Messieurs, ce que je retiendrai de cette causerie que vous avez eu l'obligeante bienveillance d'écouter. Les nôtres, aux XVII^e et XVIII^e siècles, furent braves, courageux : ils explorèrent une grande partie de ce continent qui forme les Etats-Unis du XX^e siècle. Mais, soit en Amérique, soit aux Indes, ils manquèrent d'esprit de suite, de sens pratique. Les Canadiens français du XIX^e siècle, sont aussi gais compagnons, aussi vivants que leurs ancêtres, aussi braves. Ils ont toujours le culte de la langue, des mœurs de la vieille patrie. Et, bien qu'aujourd'hui ils soient plus Canadiens que Français, nous leur devons être reconnaissants ; grâce à eux, le Canada est encore, en grande partie, la « Nouvelle-France ».

Mais, aux uns et aux autres, il leur a manqué, comme à

nous-mêmes, ce sens de la réalité qui fait des Anglo-Saxons de merveilleux colonisateurs.

Et, si je me pose à nouveau la question : Les Français sont-ils colonisateurs ? je réponds : les Français ont été d'admirables explorateurs, mais ils furent les dupes dans l'œuvre de la colonisation. L'histoire coloniale de ces deux pays, la France et l'Angleterre, me rappelle singulièrement la mise en action de la fable de La Fontaine, le Singe et le Chat.

Dieu nous a fait naître
Propre à tirer marrons du feu

pour MM. les Anglais. Ils remplirent, dans cette grande action, qui eut le monde pour scène, les Bertrand, et avec grand profit... nous jouâmes les Raton, avec éclat, il est vrai, mais sans bénéfice durable.

Est-ce à dire que nous devions nous passer de cette épithète de colonisateurs ?

Si l'œuvre de colonisation consiste à être de bons marchands, oui ; mais si elle comporte avant tout une part plus noble, si colonisation est synonyme de civilisation, oh ! alors, nous avons été le premier des peuples colonisateurs. Nous l'avons été de tout cœur, nous l'avons été jusqu'au sang.

On dit en Angleterre, ainsi qu'en Allemagne et aux Etats-Unis, en pensant à nos efforts, à notre courage souvent dépensé sans profit... « que nous sommes un peu fous... »

Eh bien ! je ne ne suis pas choqué de ce qualificatif. Traitez de fous ceux qui ont ouvert des pays entiers à la civilisation, non pour un profit mais pour de la gloire... les La Salle, les Joliet, les Champlain. Traitez de fous nos savants inventeurs qui ont donné au monde entier le produit des plus précieuses découvertes sans en retirer un profit personnel...

De semblables fous ont placé la France au premier rang des nations... Oh ! la belle folie que celle du désintéressement français...



ous
ol-
ca-
de
la
en

n,
ad
is
le

r-
is
s,
is
r-
al

s
s
s

g
d

